

## **L'ESPRIT de CORPS** **dans les grands corps de l'Etat en France**

Marie Christine KESSLER  
Directeur de Recherche au CNRS,  
CERSA, Université PARIS 2-Panthéon Assas

Le CORPS est une réalité héritée de l'Ancien Régime. Il est la réalité laissée dans notre société par l'ordre social des Corporations.

Celui-ci est issu des conceptions religieuses catholiques traditionnelles et de la vision de la royauté qui lui était liée au Moyen âge. Le Corps est celui du Christ. *L'église* est le corps du Christ. Les corps transposent l'Eglise ou le corps du Christ dont ils imitent le mode d'organisation et le fonctionnement. La sociologie professionnelle en France est largement tributaire de cet héritage très ancien qui a marqué les professions restées privées comme celles de la sphère publique. Le modèle qui fait de la profession un corps auquel on appartient et qui fournit à ses membres un statut et une identité « implique une division sociale entre ceux qui en sont membres et ceux qui n'en sont pas, ceux qui s'identifient à un nom et ceux qui ne le peuvent pas ceux qui sont sacrés et ceux qui sont profanes... » Tout ce qui touche à cette identité est sacré : son nom, son Saint Patron, ses fêtes, ses symboles. »<sup>1</sup>.

Dans tous les cas, les membres du groupe sont unis en une organisation stable juridiquement, protégée et légitimée par l'Etat. Ils sont soudés par des modes de recrutement commun, par une même vision collective d'eux-mêmes. Chaque corps peut se différencier des autres, par son organisation, ses coutumes, ses intérêts. Mais tous les corps procèdent d'une même essence : ils allient des solidarités internes à la soumission aux ordres d'une « tête », cette tête étant assimilable au Christ comme l'a bien montré William SEWELL dans son ouvrage «Gens de métier et révolution»<sup>2</sup>.

Le monde administratif a aidé à faire la passerelle entre Ancien Régime et France contemporaine. Les employés de l'Etat ont été regroupés en CORPS très précocement. En 1716, on parlait déjà du corps des Ponts et Chaussées, puis quelques années plus tard du corps des Mines. Au XIXème siècle, l'expression avait acquis droit de cité dans l'univers administratif français où tous les métiers relevant des activités de l'Etat étaient confiés à des corps particuliers. Mais la notion n'a été consacrée juridiquement que par l'article 17 du statut de la Fonction publique de 1946. Le corps « groupe des hommes qui ont été en compétition pour entrer dans la Fonction publique et sont en compétition pour le déroulement de leurs carrières. Les corps possèdent tous des caractéristiques propres : règles de carrière et de

---

<sup>1</sup> Claude Dubar et Claude Tripier, *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 1998, p.3 et 34.

<sup>2</sup> W. Sewell, *Gens de métiers et Révolution. Le langage du travail de l'ancien régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, 423 p.

fonctionnement, codifiées dans des statuts particuliers. La France a une fonction publique, entièrement structurée en corps qui possède tous un statut, des règles de recrutement, des droits et des devoirs bien définis. Mais ici, ce sera surtout des « GRANDS CORPS de l'Etat », dont il sera question. Il n'existe pas de définition stricte des grands corps de l'Etat. La qualification d'un corps en grand corps est essentiellement « réputationnelle », basée sur le pouvoir et le prestige de ces corps, éléments variables et subjectifs. Les trois institutions les plus unanimement reconnues comme grands corps sont le Conseil d'Etat, l'inspection des Finances, la Cour des Comptes, reconnus comme une prestigieuse trilogie par la littérature administrative et par la pratique quotidienne. Le corps diplomatique bénéficie également d'une carte de visite prestigieuse ainsi qu'à un moindre degré le Corps préfectoral. Ils le doivent à leur fonction de représentation directe de l'Etat dont ils sont l'incarnation juridique et symbolique. Ces grands corps administratifs ont des frères dans l'ordre technique. Chez les ingénieurs de l'Etat, il existe également une élite de l'élite, en tête de laquelle se situent les corps des Mines et des Ponts et Chaussées.

Ces éléments éclairent le terme de CORPS. Ils ne disent rien de **l'esprit de corps**, notion infiniment plus floue favorisée mais non totalement explicitée par le cadre corporatif.

L'esprit de corps est un fort sentiment d'unité et de solidarité liant les membres d'un même groupe. Où et comment est-il perceptible et éventuellement visible ? Comment s'explique-t-il ?

## **PREMIERE PARTIE : Les composantes de l'ESPRIT de CORPS**

L'esprit de corps est tout d'abord constitué par un **noyau de croyances collectives, et de stéréotypes répétitifs** qui constituent un fonds de doctrine et d'idéaux, communs aux membres d'un même corps. Il existe un patrimoine collectif, culturel, intellectuel, technique, sentimental des corps.

Ces croyances communes peuvent aisément se répertorier dans la littérature, émanant des grands corps eux-mêmes. On peut citer les livres de souvenirs et les mémoires des membres de ces corps, les ouvrages, cours ou articles dans lesquels, ils présentent leur institution, ses devoirs, ses fonctions et ses charges, aux étudiants, au public ou aux autorités étatiques diverses. Souvent, ces corps ont la charge de rapports officiels réguliers dans lesquels ils font passer un message concernant leurs positions sur tel ou tel problème, message conditionné par une déontologie collective, par une approche concertée et collective de l'actualité : des exemples sont fournis par les rapports annuels du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes. Les grands corps ont parfois également une presse interne, concernant la vie du corps ou des problèmes d'actualité. C'est notamment le cas pour le corps diplomatique, l'inspection des finances, le corps préfectoral. Cette presse peut avoir un aspect scientifique et technique : le corps des mines, donne un parfait exemple avec ses « Annales », sa revue « Gérer et comprendre ». Le corps préfectoral a une importante revue « Administration » qui prend un aspect régulier et officiel. Il en est de même pour « Etudes et documents du Conseil d'Etat ». Les chefs de corps font des discours officiels dans les grandes occasions, pour le nouvel an en réponse aux

vœux du chef de l'Etat ou des Ministres. Les anniversaires du corps, les remises de décorations fournissent également des occasions propices. Les éloges nécrologiques sont particulièrement instructifs ainsi que la collection d'ouvrages hagiographiques, publiée au CNRS, dans les années 70-80, sous l'égide de chaque grand corps et consacrée par ses propres membres à leur propre histoire<sup>3</sup>.

*L'esprit de corps se nourrit d'une identification à l'institution, perçue comme particulièrement prestigieuse*

La légitimité historique fonde, dans une perspective à la Max Weber, la force et le charisme du corps. Les membres des grands corps rivalisent de lyrisme pour évoquer ce lignage aux origines lointaines et les grands hommes qui les ont précédé dans leur institution.

Les termes employés par les grands corps, pour se qualifier eux-mêmes sont toujours approximativement identiques. Les grands corps incarnent la France dans sa pérennité. Un appel est fait à leur ancienneté historique, source d'expérience et de continuité : ils ont leurs « lettres de noblesse ». Le Conseil d'Etat est grâce à ses coutumes, lentement perfectionnées « le fruit de la sagesse des générations »<sup>4</sup> « Titre de noblesse pour notre corps écrit un ambassadeur : son ancienneté ». Un ingénieur des Mines, célébrant le bicentenaire de son école écrivait, en 1983 « comme la mer et le vent ont façonné les navires la MINE et les Lumières, ont voici près de deux siècles, tracé le projet dont sont depuis lors porteurs les ingénieurs des mines »<sup>4</sup> « Cent ans de traditions renouvelées, de vertus religieusement transmises, d'exemples religieusement suivis ont fait de l'Inspection des Finances une de ces institutions fondamentales de l'Etat dont le Génie français peut dire avec le même orgueil que le poète des odes : j'ai façonné quelque chose de plus durable que l'airain »<sup>5</sup>.

La fierté, l'appel au Passé débouchent toujours sur une vision enchantée des travaux collectifs du Corps. Les grands corps techniques se présentent comme les maîtres d'œuvre de l'édification de la France moderne : « les grandes aventures scientifiques et économiques sont filles de la MINE ». « Au XVIIIe siècle, les ingénieurs de France ont enseigné au monde l'art des Ponts. Leurs successeurs n'ont pas dégénéré. La France a les plus grandes voûtes les plus belles, les plus diverses. »<sup>6</sup>. Le Conseil d'Etat pense être « l'incarnation de la légalité, le gardien des principes généraux du Droit français. »<sup>7</sup>

*Le prestige* qui en découle est immense aux yeux des protagonistes. Les grands corps sont la gloire de la France. A la légitimité historique s'ajoute une légitimité due aux compétences. Les membres des grands corps sont très conscients de leur valeur commune forgée dans la sévère sélection des concours, dans les

<sup>3</sup> Soit *Le Conseil d'Etat*, 1799. Paris, ed. du CNRS, 1974 ; *Le corps des Ponts et Chaussées*, Paris, éd. du CNRS, 1982 ; *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, ed. du CNRS, deux tomes, 19 ; *La Cour des Comptes*, Paris, éd. du CNRS, 1984 . Administration, numéro spécial, octobre 1983 et numéro spécial, avril 1985. Sur tous les points développés dans ce paragraphe voir MC Kessler, *Les grands corps de l'Etat*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1986, pp 160 et suivantes. Isay R., Maspétiol R. « Grands corps et grands commis, le conseil d'Etat, Revue de deux mondes, juin 1958, p 636 <sup>3</sup> Conte de Saint Aulaire, *Je suis diplomate*, Paris, éd. du conquistador, 1954.

<sup>4</sup> Annales des Mines, numéro spécial du bicentenaire, 190(1), janvier 1983.

<sup>5</sup> Jean Marc Oury, Histoire succincte de l'administration des Mines, Annales des Mines, numéro spécial du Bicentenaire 190 (1), janvier 1983

<sup>6</sup> Annales des Ponts et Chaussées numéro du centenaire, 1931.

<sup>7</sup> Discours prononcé par René Cassin à l'Assemblée générale du Conseil d'Etat, le 20 novembre 1951.

apprentissages difficiles subis au sein du corps .De ces glorieux états de fait découle une conséquence évidente aux yeux des corps : ils constituent l'élite, la gloire de la France.

Les corps sont de ce fait très attachés aux marques officielles et symboliques de leur prestige : décret du 16 juin 1907 sur les honneurs et préséances des corps constitués, cérémonie du premier janvier où le vice président du Conseil d'Etat s'adresse au chef de l'état, signes extérieurs visibles qui viennent concrétiser la spécificité, et les préséances des corps. Sous cette rubrique peuvent se ranger les uniformes, leurs dorures et leurs plumes (uniformes des préfets, des ambassadeurs...) ou de façon plus austère les robes et toges (pour les corps de magistrats). Il existe des cérémonies très rituelles et solennelles de prise de fonction comportant une gestuelle particulière (Cour des comptes). Le protocole a un sens très fort et ne peut être réduit à quelques recettes destinées à respecter les préséances : il induit en fait des comportements et des règles, lourds de signification. L'arrivée de l'ambassadeur dans un poste à l'étranger, ses visites, son départ, sa place officielle dans une cérémonie ont un sens. Les contrôles de l'inspection des finances se font selon un rituel bien précis destiné à impressionner le contrôlé et à lui faire comprendre, dès le départ, qu'il doit faire preuve de déférence. Ces différents symboles font partie de l'héritage collectif du Corps et donnent lieu à des comportements qui ne peuvent être transgressés. D'une façon générale, ces symboles ont un caractère commun. Ils sont l'expression visible du statut prestigieux du corps dans la société administrative et dans la société, de sa place dans l'état.

L'appartenance à un même corps, à une même communauté entraîne des **solidarités morales et matérielles**. Il faut venir à l'aide de l'institution et des collègues dans tous les domaines.

Les mots employés pour qualifier l'institution-mère, sont très caractéristiques et reflètent une forte affectivité : le Conseil d'Etat évoque : la MAISON, le Corps diplomatique : le QUAI, le CARRIERE, la Cour des Comptes « la Grande Compagnie, les Corps techniques : les CHERS CAMARADES. Le cadre intime, familial on pourrait même dire familial de cette maison disait un conseiller d'état<sup>8</sup> Ce sens de la communauté a aussi un aspect mystique et religieux qui rappelle les origines catholiques de la notion de corps .

On y retrouve une transposition de la notion de « communion des saints », dogme de la religion catholique. Il y a échange entre les vivants et les morts. Cette appartenance au corps prend une connotation métaphysique. Elle est intégration dans un continuum qui transcende l'individu, l'intègre dans une chaîne qui donne un sens à son action. D'un inspecteur des Finances défunt, un de ses collègues disait : « profondément attaché aux traditions de l'Inspection, il s'était adonné de tout son cœur à maintenir et développer le culte de nos disparus, aussi bien par. Les membres des grands corps se sentent dépositaires d'un trésor ancien dont ils doivent se montrer dignes et qu'ils doivent transmettre à leurs successeurs, enrichis de leurs propres apports. « Les vivants ont besoin des morts », disait un inspecteur des finances dans un éloge funèbre.<sup>9</sup> Cette allégeance au corps se confirme par la

<sup>8</sup> Maurice Reclus, In Memoriam : le président Rouchon Mazerat, Etudes et documents du Conseil d'Etat, 6, 1952, p. 22.

<sup>9</sup> Gazette de l'inspection des finances, décembre 1944.

Kessler<sup>9</sup> Marie Christine, *Les grands corps de l'Etat*, op.cité, pp.170-171

recherche d'une ascèse qui fait de chaque membre le dépositaire des vertus collectives du groupe. Ceci donne naissance à un code de déontologie, fait de règles morales et professionnelles, reflets des qualités intellectuelles et morales de la collectivité. Par un effort permanent, les membres des grands corps s'efforcent d'adopter des comportements, proches de ceux que le corps attend d'eux. Il y a identification à un modèle commun, fourni par la tradition. La pression indirecte du milieu et éventuellement une intervention des autorités internes du corps maintient l'ordre et assurent l'existence latente d'un code de déontologie, se superposant au statut particulier du corps. Le poids des années contribue à affermir ces règles qui semblent avoir été plus fluctuantes au XIX<sup>ème</sup> siècle et aux débuts du XX<sup>ème</sup> siècle. L'accord se fait autour des images les plus flatteuses pour l'institution. Le modèle commun auquel cherchent à s'identifier les membres des grands corps est fait d'une panoplie de toutes les vertus, de tous les savoirs, de tous les courages.

Les membres des corps techniques ont des compétences scientifiques et pratiques indéniables : ils possèdent le sens de la gestion et des contacts qui leur permettent d'agir efficacement dans le milieu local. Homme de science, le corpsard des Mines possède rigueur et exactitude de raisonnement. Il sait faire preuve d'esprit critique. Homme d'action, il se lance dans l'épopée de l'aventure scientifique et industrielle et sait mobiliser autour de lui ses collaborateurs. Les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes, de l'Inspection de Finances appliquent la logique de l'analyse, la rigueur des déductions, la fermeté du raisonnement, la sérénité et l'indépendance. Les préfets se caractérisent par leur courage, leur esprit de décision, leur sens de l'initiative, leur autorité et leur dévouement. Les diplomates ont aussi le courage, « vertu diplomatique » par excellence. Ils doivent bannir toute duplicité, avoir l'art de la prospective, la facilité de contacts avec leur entourage et avec le milieu dans lequel ils sont plongés.

Ces codes de morale et d'action ont de surcroît, tous, la même clef de voûte : ils sont marqués par la vocation du service public, le sens de l'intérêt général. On connaît l'incertitude attachée à ces notions, la difficulté de leur donner une signification précise. Mais elles sont les références obligatoires de ce langage, le dénominateur commun qui unit ces discours. Cette exhortation faite par le vice-président, du Conseil d'Etat en Assemblée Générale, trouve un écho dans tous les grands corps : « Messieurs, c'est l'honneur de votre institution, ce labeur consciencieux et désintéressé qui, dans le recueillement de ce palais, se dépense pour le bien public. »<sup>10</sup> Ces codes aboutissent à la constitution d'un système de représentations relativement homogènes du devoir, du rôle global des corps dans la société. Jacques Chevallier souligne que le discours des hauts fonctionnaires est « construit, cohérent, que sa structure ne change pas ».<sup>11</sup>

L'esprit de corps implique plus prosaïquement des solidarités efficaces et concrètes. De façon plus pratique, les amitiés, les liens mutuels sont forts et favorisés par un certain nombre de pratiques sociales et professionnelles : réceptions, rallyes, travaux en équipes réduites, soutien efficace d'un collègue victime de problèmes de santé ou de famille dont on assure momentanément la part de travail. L'altruisme lié à l'esprit

<sup>10</sup> Marie Christine Kessler, *Le Conseil d'Etat*. Presses de la Fondation des sciences politiques, A. Colin, 1968, p. 215.

<sup>11</sup> Chevallier Jacques, « L'idéologie des hauts fonctionnaires. » in Chevallier Jacques, *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980, p 17)

de corps a également un aspect offensif. Il débouche sur des phénomènes de réseaux qui se manifestent par des stratégies d'entraide très précises facilitant les carrières et notamment le « pantouflage », les « chasses gardées ». Il est de coutume d'essayer de faire accéder un collègue au poste que l'on s'apprête à quitter. L'esprit de corps acquiert alors une visibilité aux yeux de l'extérieur. Le déploiement des grands corps dans l'administration, les entreprises publiques et privées est une conséquence de l'existence de l'esprit de corps.

Lorsqu'un corps est menacé l'esprit de corps se traduit en phénomène d'auto défense. Les exemples sont nombreux. Lorsqu'un corps est attaqué, il se rétracte collectivement, fait bloc et agit de façon à conserver son statut menacé. Le corps des Ponts et Chaussées a ainsi vivement réagi lorsque Albin Chalandon, ministre de l'Équipement a voulu revoir certains de ses privilèges dans les années 1967-1970.

L'esprit de corps façonne les modalités selon lesquelles s'effectue chaque métier au sein de chaque corps. Les qualités et les devoirs prônés s'accompagnent de **pratiques professionnelles** adéquates, forgées au cours des générations.

Elles concernent la façon d'aborder et de traiter un dossier, de conduire un raisonnement, d'avoir ou non recours aux conseils des collègues soit de la même génération soit plus âgés, de se servir de tels types de documents plutôt que de tels autres, de manager de telle ou telle façon les rapports avec le public, avec la hiérarchie politique et administrative, d'absorber les consignes hiérarchiques, de prendre plus ou moins étroitement en compte les données empiriques, d'informer plus ou moins clairement le public. Des nuances interviennent, selon les corps.

Bruno Latour a décortiqué avec précision, le processus qui conditionne l'examen d'un dossier, les modalités d'élaboration d'un jugement, la façon dont les problèmes sont analysés, discutés, résolus au Conseil d'État. Le hasard ne tient guère de place dans le déroulement d'un jugement. Les « tours de mains » de la corporation ou plutôt, les modes de raisonnement au sein de l'institution sont sinon codifiés, du moins conditionnés par des références au passé, rappelées par les autorités, par une référence à la jurisprudence modérée par une prise en compte des situations nouvelles. Les débats semblent conduits sans improvisation, avec énergie par des personnalités clefs et des groupes de discussion qui maîtrisent les manœuvres.<sup>12</sup> Au sein du Corps diplomatique, on observe aussi un certain nombre de normes transmises par le corps : le recours aux télégramme et leur rédaction font l'objet de soins attentifs de leurs rédacteurs. On apprend à rédiger un télégramme. Les nuances de style ont une signification de fond. La signature n'est pas donnée à tout le monde. On pèse soigneusement ce qui est dit ou non dit. Les subordonnés agissent selon les instructions de l'ambassadeur qui généralement se livre à un examen critique de leur texte, surtout lorsqu'ils sont en début de carrière.

En fait au sein du Corps diplomatique, il semble que les situations soient trop mouvantes et mouvementées pour qu'un code fixe existe. Les meilleurs diplomates sont sans doute ceux qui gèrent les crises avec une efficacité qui tient plus à leurs intuitions qu'aux diktats du Corps et même aux instructions du gouvernement qui leur sait gré, après coup, d'avoir su prendre des initiatives intelligentes.

Les corps, enracinés territorialement, Corps Préfectoral, Corps techniques, avaient des références fortes : ils savaient traiter de leurs relations avec la société locale, selon des règles que Pierre Grémion, Jean Claude Thoenig, Jean Pierre Worms ont

---

<sup>12</sup> Bruno Latour, *La fabrique du droit, une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, la découverte, 2002.

analysées savamment et pertinemment dans des études désormais classiques dont la donne a été partiellement modifiée par la décentralisation.<sup>13</sup>

L'esprit de corps a-t'il des retombées concrètes ? débouche-t'il sur un style d'action commun à tous les corps ? La réponse est évidemment positive : la présence en France d'une forte élite administrative encadrant les hommes politiques pèse sur leur action encore qu'il soit extrêmement difficile de dire dans quel sens joue le poids des idées des différents grands corps : le compromis et la prudence qui modèrent les politiques gouvernementales par souci de la légalité, de la légitimité, de la régularité et des héritages du passé freinent peut être les réformes. Mais les grands corps favorisent aussi initiatives et renouvellement comme le montrent notamment des revirements de jurisprudence, les avancées réalisées par les diplomates dans des négociations internationales. Le corporatisme peut aussi être synonyme de dynamisme. L'élargissement du champ d'activité des corps, la conquête débouchés neufs pour ses membres les ont amené à être à l'affût des innovations et à se développer parallèlement à elles.

## **DEUXIEME PARTIE :**

### **LES MECANISMES DE L'ESPRIT DE CORPS ?**

Les questions politique : comment passer du « *micro* », c'est à dire « l'individu », au « *macro* » c'est à dire la société ?

Comment peut il y avoir du social ? Toute tentative d'interprétation doit trouver sa place entre deux écueils : d'une part la mystique du groupe social dont l'une des figures est l'idéalisation de la communauté, d'autre part la formule, strictement individualiste qui lie la composition du social à la seule agrégation des actions individuelles ?

En fait, les deux types d'interprétations se complètent. La synthèse se trouve dans une vision plus interactionniste, excluant les déterminismes mécanistes.

### **Une interprétation mettant l'accent sur le poids du groupe social sur l'individu.**

Cette interprétation n'est pas dénuée de sens. Il existe une influence de l'Etat, de la société, des structures, des cultures, des groupes et sous groupes sur l'individu dont la part d'autonomie est de ce fait limitée.

La grande référence est DURKHEIM qui met l'accent sur l'origine sociale des catégories et représentations. Plus une institution est forte, plus elle peut s'imposer aux individus. Le cas de la haute fonction publique et des grands corps est une bonne illustration de cette théorie : les grands corps sont des segments institutionnels, s'encastrent dans les structures étatiques qui leur confèrent la légitimité de l'Histoire, du Droit, du Pouvoir, du Savoir. Leurs membres constituent des collectivités relativement homogènes. L'Etat les conditionne fortement antérieurement en les formant dans des Ecoles d'Etat (école nationale

---

<sup>13</sup> Pierre Grémion, *Le pouvoir périphérique. Bureaucratie et notables dans le système politique français*, Paris, le Seuil, 1976 et *L'administration face aux problèmes du changement*, N° spécial de sociologie du travail, juillet 1966

<sup>13</sup> Mary Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, La découverte, Mauss, 1999.

d'administration et école polytechnique) qui les éduquent intellectuellement, pratiquement, intellectuellement, moralement. Les grands serviteurs de l'Etat ont les mêmes catégories de pensée qui se déclinent dans chaque corps de façon variable mais en conservant des lignes de force analogues. Les travaux de Mary DOUGLAS, viennent renforcer ce type d'interprétation : elle explique dans son célèbre ouvrage : « Comment pensent les institutions » que l'institution est un corps social légitimé, qui peut exprimer une pensée. Elle appuie ses réflexions sur Fleck qui, comme Durkheim, met l'accent sur les bases sociales de la cognition. Fleck emploie le terme « collectif de pensée » qui est une bonne définition de l'esprit de corps. Selon Fleck, le collectif de pensée a plus d'autorité et d'homogénéité, dans les formations les plus durables, comme les syndicats ou les corporations que dans les institutions mouvantes, peu solides. » Les grands corps sont des institutions dont la longévité et la présence aux sommets de l'état étayent la solidité. L'idée de culture ou de sous cultures, façonnée par le groupe lui même, au fil des années vient compléter celles des normes et structures, d'origine étatique. Au sein de l'institution le conditionnement individuel se poursuit, infusé par les contacts professionnels et sociaux .

La notion de temps est importante et vient conditionner ces acculturations. L'histoire montre que les corps se sont progressivement constitués en entités collectives, dotées d'autorités internes, telles les vice présidents, les secrétaires généraux, les conseils généraux des corps .Il existe des modes de gestion collectifs des corps qui s'accompagne souvent d'une forte auto-gestion, particulièrement visible dans des cas, comme ceux du Conseil d'Etat, où il y a avancement à l'ancienneté. Ici, on retrouve les enseignements de la sociologie du travail qui montre que les groupes de pairs sont plus aptes à la socialisation interne que les autres. Ceci leur permet de créer des solidarités internes, une cohésion favorable à l'esprit de corps. Les analogies existent également entre les notions d'esprit de corps et de "culture d'entreprise", lancée par Renaud SAINSAULIEU en particulier, avant de se vulgariser Les individus arrivant dans l'entreprise ou même l'atelier ou le bureau, avec leur culture propre, font l'apprentissage d'une culture particulière du groupe de travail liée à la situation socio professionnelle, au type de travail effectué, à la situation stratégique au sein de l'entreprise et de son cadre, aux rapports de travail dans le groupe. <sup>14</sup>.

Les corps les plus institutionnels et les plus structurés, comme le Conseil d'Etat, la Cour des comptes ont dans une véritable culture d'entreprise qui existe également dans les corps qui travaillent sur un mode collectif, par petites équipes soudées localement autour d'un même objectif, comme le corps préfectoral et le corps des ponts et chaussées.

Une série de corps, ainsi le corps diplomatique et préfectoral s'inscrit dans le schéma explicatif de la professionnalisation progressive d'un métier. La fonction diplomatique existait depuis le Moyen Age. Mais elle s'est professionnalisée et institutionnalisée au fil des siècles A la fin de l'ancien régime, les neuf ambassadeurs français étaient des proches du Roi, choisis dans l'Aristocratie ou le Haut Clergé. Leur personnel, des commis, dépendait d'eux totalement et financièrement. C'est le Consulat et l'Empire qui ont commencé à formaliser cette prestigieuse fonction par deux textes, définissant globalement le métier d'ambassadeur. Le Ministère des Affaires étrangères qui existait sous une forme légère, s'est structuré réellement au XIX ème siècle, tandis que les tâches d'ambassadeur se bureaucratisaient, qu'une carrière

---

<sup>14</sup> R. Sainsaulieu, Les relations de travail à l'usine, Paris, éd. de l'organisation, 1972



diplomatique s'instituait au milieu du siècle, qu'un recrutement spécifique par concours s'organisait à la fin du siècle, se mettant réellement en place à la charnière des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

### **L'individu au centre du mécanisme de constitution d'un esprit de corps**

L'individualisme méthodologique, le comportement intéressé des acteurs peuvent également et *a contrario* expliquer l'édification de l'esprit de corps. On peut arriver à démontrer que des comportements individuels aboutissent à des résultats sociaux. Un récent numéro de la revue française de sociologie, consacré à la théorie du choix rationnel, montre, à partir d'un commentaire de l'ouvrage de James COLEMAN (*Foundations of social theory*), les critiques qui peuvent être faites à la sociologie de Durkheim au nom des théories de l'individualisme rationnel. Il analyse les diverses conceptualisations qui permettent de faire le lien entre le micro et le macro et aboutissent au constat selon lequel les actions individuelles peuvent produire un effet sociétal.<sup>15</sup>

Dans le cas de l'esprit de corps, c'est l'intérêt qui est le ressort principal de ces démonstrations. Si les membres des grands corps endossent l'esprit de corps et le font fructifier, c'est aussi parce qu'ils en tirent des avantages personnels. Ils n'entendent pas contrevenir aux codes de conduite des corps, dans la mesure où ceux-ci sont bénéfiques pour eux. Ils s'y conforment dans l'exercice de leur métier, dans la conduite de leurs carrières. Le prestige du Corps, lié à l'existence d'un esprit de corps, rejaillit sur eux, notamment pour l'accès à des postes prestigieux. Une belle carrière au sein du corps est liée au fait que l'on en soit un digne représentant, que l'on en ait bien intériorisé les normes, que l'on prenne soin du prestige collectif. La même observation est valable pour les postes extérieurs aux corps : tous les grands corps ont adopté, l'usage du « pantouflage » qui leur permet de quitter leurs corps pour exercer des fonctions prestigieuses à l'extérieur que ce soit dans des cabinets ministériels, dans des postes de direction des administrations centrales, dans les établissements publics, les entreprises publiques ou privées. L'esprit de corps, grâce aux solidarités qu'il implique, est le moteur de cette pratique. Le corps essaye de conserver le poste lorsque l'un de ses membres le quitte. Cela peut se passer par l'intermédiaire des autorités administratives du Corps ou par contact direct entre les intéressés.

Dans ces cas qui font partie de l'ordinaire quotidien de chaque corps, le paradoxe de MANCUR OLSON, marche parfaitement<sup>16</sup>. Un individu qui se conduit rationnellement, en poursuivant son propre intérêt, contribue au bien collectif de l'institution, en fonction de l'intérêt qu'il peut en retirer. S'il accède à une fonction prestigieuse voire lucrative, grâce à son appartenance à un corps, il a intérêt à ce que le système continue à fonctionner au mieux de ses convenances qui rejoignent celles du corps.

Le même phénomène se retrouve à un niveau plus global. Les programmes de « modernisation », développés par certains grands corps, au nom d'une rhétorique de l'intérêt général, du bien public, de l'efficacité à laquelle se voue le corps dans ses déclarations, servent les intérêts bien compris du corps en même temps qu'à ceux

<sup>15</sup> Revue française de sociologie, 2003

<sup>16</sup> Mancur Olson, Logique de l'action collective, Paris, PUF, 1978.

de la collectivité, invoqués simultanément .L'esprit de corps sert les intérêts du Corps. Un exemple classique est celui décrit par Jean Claude THOENIG <sup>17</sup>. En 1966, la fusion des services du ministère des Travaux publics et de la Construction, avec à leur clef l'édification au niveau central d'un ministère de l'Équipement, était soutenue par un projet corporatiste et modernisateur des Ponts et Chaussées qui se référait à une logique du service public, tout en ouvrant de nouvelles voies à l'expansion du Corps. Au sein du groupe idéaliste et fraternel, la majorité des individus a tendance, non à en adopter automatiquement toutes les croyances et comportements mais à se rallier à ceux qui font sens ensemble qui aident le corps à se consolider et à prospérer.

### **Les explications interactionnistes.**

Les déterminismes mécanistes ne sont jamais inéluctables, ni dans le sens macro-micro, ni dans le sens micro-macro. Le groupe et la société ne conditionnent pas totalement la pensée des individus pas plus que les individus n'entrent automatiquement dans des schémas qui font systématiquement converger leurs intérêts personnels et ceux de leur corps d'appartenance.

Il y a incorporation successive de dispositions sociales venant de la famille, de la classe sociale, des études, des Grandes Ecoles, des institutions et corps, des systèmes d'action traversés par l'individu, au cours de son existence. Le processus est continu et interactif. On se retrouve dans une perspective de socialisation progressive de l'individu, telle que la décrivait Annick Percheron : « la socialisation n'est pas un processus uni directionnel qui programmerait les structures sociales dans des agents passifs mais la résultante interactive des transactions entre l'homme et la société. » <sup>18</sup> . Dans une perspective proche, des éléments peuvent être empruntés à la sociologie interactionniste des professions qui considère toute activité comme relationnelle et interactive c'est à dire produite par un groupe de pairs, orientée vers la création d'un ordre interne. « Selon les thèses de Simmel reprises par Park, la vie d'un groupe n'est ni réductible aux comportements des personnes qui le composent ni assimilable à un organisme guidé par un système nerveux central. C'est dans la tension entre ces deux points de vue, dans la mise en évidence de processus d'interaction que l'on peut le mieux comprendre la vie des groupes et celles des individualités qui les composent » écrivent Dubar et Tripier<sup>19</sup>. Si l'on transpose ces réflexions au problème de l'esprit de corps, on se trouve face à une explication qui vient compléter les précédentes : les esprits de corps ont certes un socle institutionnel et social commun, mais également une spécificité, due à la socialisation dans chaque corps. Dans tous les grands corps, s'observent une forte socialisation de terrain liée au travail d'équipe, à l'influence souvent très fortes de personnalités brillantes sur les jeunes recrues. Il y a des parrainages, des protections implicites, des sympathies qui naissent entre les générations au fil des rencontres professionnelles. A l'Inspection des Finances, les débuts de carrière se font dans des tournées qui rassemblent quelques jeunes sous la houlette d'un « Ancien ». Au sein du corps diplomatique, le métier s'apprend le plus souvent en poste. L'émotion avec laquelle, les diplomates parlent de l'influence qu'a exercée sur eux tel ou tel grand ambassadeur à tel ou tel instant de leur carrière, n'est pas feinte. Au Conseil

<sup>17</sup> Jean-Claude Thoenig, *L'ère des technocrates*, Paris, éd. de l'Organisation, 1974.

<sup>18</sup> Annick Percheron, *L'univers politique des enfants*, Paris, presses de la fondation nationale des sciences politiques, A Colin, 1974.

<sup>19</sup> Dubar et Tripier, *Sociologie des professions*, op.cit., p.95

d'Etat, l'étude des dossiers en sous sections, est présentée comme particulièrement formatrice et déterminante pour la suite. Les grands Corps techniques, le corps préfectoral, forgent dans les départements et régions, les jeunes recrues, dans l'exercice local d'un métier appris, par l'exemple, sur le terrain.

Il est normal d'évoquer ici la pensée de Pierre Bourdieu : ce thème de l'esprit de corps constitue le titre de l'un de ses livres les plus connus<sup>20</sup>. En relisant les travaux de Pierre Bourdieu et les interprétations qui en ont été faites, notamment dans le numéro de la Revue française de sociologie de 2003, cité plus haut, on a l'impression qu'il se réfère implicitement à certaines de ces perspectives interactionnistes. Dans un article d'Actes de la recherche en sciences sociales de mars 1993, repris dans *Raisons pratiques* et intitulé « Esprit d'Etat. Genèse et structure du Champs bureaucratique », il écrit : « pour comprendre la dimension symbolique de l'effet d'Etat et en particulier de l'effet d'universel, il faut comprendre le fonctionnement spécifique du microcosme bureaucratique. Il faut analyser la genèse et la structure de cet univers d'agents de l'Etat qui se sont constitués en noblesse d'Etat, en instituant l'Etat et en particulier en produisant le discours performatif sur l'Etat qui sous apparence de dire ce qu'est l'Etat, faisait être l'Etat en disant ce qu'il devrait être ». <sup>21</sup> Il y a donc un rôle actif de la noblesse d'Etat qui constitue elle-même le capital étatique et s'ennoblit de ce fait, en le produisant. Cette démonstration n'est pas toujours facile à concilier avec la notion d'habitus, développée par le même auteur. Cette notion semble impliquer une certaine passivité de l'individu : « l'habitus fonctionne comme la matérialisation de la mémoire collective, reproduisant dans les successeurs, l'acquis des devanciers... ce sont des systèmes de dispositions durables et transposables ». <sup>22</sup> En fait, c'est la notion de trajectoire sociale qui permet à Bourdieu d'échapper à une conception fixiste de l'habitus et nous ramène plus près d'un rôle positif de l'acteur dans un échange constant entre lui et le groupe ou la société.

### **La proximité de l'Etat**

Les analogies entre la sociologie de l'administration et la sociologie du travail apparaissent. L'esprit de corps n'est pas qu'un phénomène administratif. Des symptômes du même ordre apparaissent dans les professions qui se dotent également au fil du temps d'un héritage intellectuel, instrumental et moral, partagé par l'ensemble de leurs membres. C'est l'état qui dans le système public comme dans le système privé a joué un rôle dans la production historique de systèmes fermés propices à engager les corps dans la voie de l'autoreproduction, dans la construction d'identités professionnelles dont l'esprit de corps est un élément moteur.

<sup>23</sup>

---

<sup>20</sup> Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat, Grandes Ecoles et Esprit de corps*, Paris, les éditions de minuit, 1989.

<sup>21</sup> Pierre Bourdieu, *Esprit d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique*, Actes de la recherche en sciences sociales, N° 96- 97, mars 1993, 49-62).

<sup>22</sup> Sur l'habitus voir Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat*, op.cit., pp. 80-81, 122, 128, 256-257.

<sup>23</sup> Denis Segrestin, *Le phénomène corporatiste. Essai sur l'avenir des systèmes professionnels fermés en France*, Paris, fondation Saint Simon, Fayard, 1985.

En conclusion, la question des particularités administratives doit être posée. Existe-t-il une spécificité administrative ? Où est l'originalité de la haute administration par rapport au secteur privé ?

C'est la proximité des centres de pouvoir étatiques, politiques, économiques, savamment entretenue, qui a permis aux grands corps de l'Etat de faire fructifier leur capital social et l'esprit de corps qui en est en quelque sorte, la traduction sur le plan idéologique et professionnel. La spécificité des grands corps vient du fait qu'ils soient organisés, hiérarchisés, légitimés par l'état mais surtout de ce que leurs membres accèdent au pouvoir d'état. Ils essaient dans la haute administration, dans le secteur semi public qui jusque dans les années 90 a été particulièrement fort en France, dans le secteur privé. Ils acquièrent à l'extérieur du corps un prestige qui consolide le corps dans ses fondements internes. L'exemple de l'Inspection des Finances et du Corps des mines en est une illustration. Les fonctions originales de ces corps, au fil de l'Histoire, se sont réduites : elles sont devenues d'une importance secondaire ou se sont évanouies avec l'évolution scientifique et technique. Ces corps ont su transcender cette évanescence de leurs tâches officielles. Ils ont conquis de nouveaux domaines d'expertise et de pouvoir. L'inspection des finances s'est installée dans le secteur de la banque, le corps des mines dans celui de l'énergie, de l'industrie. Ces corps ont ainsi assis plus solidement leur position dans la société. Ils ont développé une rhétorique intellectuelle et morale nouvelle bien qu'ayant en partie perdu leur justification institutionnelle d'origine. Leurs points d'appui ont été leur capital méritocratique, acquis dans les grandes Ecoles d'état d'une part, leur intégration dans le champs du pouvoir politique administratif d'autre part. Ceci leur a permis de se placer dans de nouveaux champs d'influence, tout en développant une idéologie collective adéquate.